

COMPTE RENDU DE REUNION DU MARDI 2 DECEMBRE 2014 SYTRAIVAL-QUINCIEUX

Présents Elus: Le Maire de Quincieux Pascal DAVID, Laurent MONCEL, Monique AUBERT, Michèle MUREAU, Lionel ALVARO, Nadège RAY (représentante de Patricia TILLY-DESMARS), Vincent GONNET.

Présents Habitants : Marion TESCHE, Christophe PICOCHÉ, Didier LORCHEL, Isabelle KELLER.

Présents Sytraival : Jean-Paul CHEMARIN (Président), Daniel BANK (Premier Vice Président), Claude MONTESSUIT (Vice Président), Isabelle MUTTER (Directrice), Anne-Laure BONNAMOUR (Projectec/ Tecta).

Secrétaire élue : Nadège RAY

Ordre du jour : SYTRAIVAL – listes des interrogations sur le projet et réponses du Sytraival

Laurent MONCEL introduit la réunion et propose de reprendre la liste des points énumérés dans le courrier adressé aux élus par « des citoyens mobilisés pour leur environnement ». Il passe alors la parole à Christophe PICOCHÉ et à Marion TESCHE.

Un point mal expliqué lors de la réunion publique. Vous parlez de 25000 tonnes de mâchefers par an à Quincieux, soit 17000 tonnes provenant de Villefranche et le reste ?

- nous avons déjà répondu à la question, le reste viendra du Grand Lyon : Gerland et Rillieux La Pape

Quel contrôle faites-vous sur ces mâchefers ?

- Le contrôle est intrinsèque, en entrée et sortie de la plateforme. Des seuils sont à respecter comme le COT, BPEX, hydrocarbure, etc... (voir p25 du dossier technique). Nous ne rentrerons pas de mâchefer sans ces analyses validées. Nous échantillons les lots ; l'analyse est faite à partir des échantillons des 2 box pleins au bout de 3 jours. Nous sommes obligés de les évacuer sur la plateforme. Si un lot est non conforme, il repart sur la plateforme d'origine en déchet ultime.

Combien de box sont prévus pour la maturation ?

- 11 box au total d'un volume de 290 m² X 4 à 5 mètres de haut en maturation

Comment vérifier qu'il n'y a pas de mélange ?

- Les box seront matérialisés par des parois et contiendront les différents lots : 1 lot mensuel, 1 box dédié par usine
- 80% des métaux ferreux sont extraits à la plateforme de Villefranche par tri magnétique.

Quel est le contenu des mâchefers ? métaux lourds ?

- Les métaux ferreux (20 % restants) seront extraits par criblage magnétique puis les métaux non ferreux par séparateur à courants de Foucault.
- une réglementation est mise en place depuis 2012. A Villefranche, le contenu des mâchefers est contrôlée en permanence sur l'ensemble des critères fixés par la législation.(page 22 du dossier technique).

Localisation du projet – Dans le dossier technique, les habitations ne font plus parties du voisinage proche défini pourtant à 200 mètres autour des limites du site ? Pourquoi cette différence entre entreprises et habitations ? Quid des habitations dans les vents dominants ? les terres agricoles, le centre équestre n'apparaissent nulle part bien que situés à 100 mètres au sud ?

- c'est une question de périmètre...

Article 2.2.30, rejet de pollution ?

- nous ne sommes pas soumis à des seuils de rejet par la réglementation

Le bassin de décantation : volume non communiqué ? Comment ça fonctionne ? qui réalise les études ?

- le dimensionnement n'est pas défini car nous ne sommes qu'au stade d'avant projet. Le calcul se fait en fonction des eaux ; la dimension de la canalisation définira le volume du bassin. C'est la DREAL qui réalise les études.

Vous êtes (Sytraival) le maître d'ouvrage, à quel stade en êtes –vous ?

- nous avons consulté une maîtrise d'œuvre, le projet est non finalisé ; nous avons aussi une contrainte administrative, tous les arrêtés seront contrôlés. Nous étions obligés de déposer le permis de construire en Mairie, simultanément à la demande d'autorisation d'exploiter déposée en Préfecture.

Pourquoi faire le projet à Quincieux, vous n'aviez que ce site en vue ? Pourquoi ce choix de mâchefers + matériaux recyclables ?

- l'agence ne nous a proposé que ce site. Il nous convient car c'est un site en friche depuis 7 ans. Nous ne souhaitons pas nous installer sur des sites nouveaux. Notre intérêt est de mutualiser un certain nombre de coûts.
- L'investissement sera amorti sur 15-20 ans avec démolition comprise

Quel est le coût à la tonne envoyé en déchetterie ?

- 100 Euros la tonne. Une partie est envoyée en Hollande (effectivement ce n'est pas loin du tout...)

A combien estimez-vous le coût de la tonne de mâchefers ?

- 35 à 45 euros la tonne comprenant le coût du traitement et installation du site de Quincieux

Descriptif du projet – Ce que vous appelez matériaux alternatifs, ce sont bien les mâchefers maturés ?

- Oui

Pouvez-vous me dire quelle hauteur représente comme décrit dans le résumé non technique le stockage de 9.000 m3 sur les 1850 m2.

- 4,80mètres

Oui, dans le cas où nous faisons un parallélépipède, mais compte tenu de la nature du mâchefer, la forme sera plus proche d'un cône aussi la hauteur, dans ce cas, sera proche de 12 à 14 mètres.

Et comment seront fixés vos brumisateurs ?

- on y réfléchit

« Quand il y a du vent, on ne peut pas brumiser, ce n'est pas possible » affirme Didier Lorchel. « dans mon exploitation, je ferme les vannes en plein vent »

« Sur le site de l'unité VERNEA à Clermont Ferrand, aucun stockage ne se fait à l'extérieur, des brumisateurs sont installés sur le haut et un processus d'aspiration par le bas est à l'étude de façon à compléter le dispositif. Plus on étudie les projets en amont, plus le projet est sécurisé et moins le projet global coûte cher. Un voyage à Clermont serait instructif ; ils n'ont pas de stockage à l'extérieur, les mâchefers sont des matériaux lixiviables et volatiles » affirme Vincent Gonnet.

- on va regarder répond le SYTRIVAL.

Vous avez prévu des barrières, palissades de 2m de haut ??? ça dépasse ce qui est prévu dans le PLU. (1,80m)

- il y aura des clôtures derrière

Concernant les poussières de ce mâchefer, le dossier sanitaire est très faible, on ne sait pas ce que contiennent ces poussières ?

- en terme de mesure de poussières, des systèmes seront mis en place

Les risques ne sont pas listés, à quelle hauteur ça vole ?

- les données d'entrée ne sont pas connues

Il y a bien des endroits où nous pouvons avoir des mesures ? c'est très hypothétique ce que vous dites, le principe de précaution n'est pas maîtrisé.

- nous allons travailler sur le bâtiment pour le stockage selon le PLU

Est-ce que ça peut-être une réserve pour le commissaire enquêteur ?

- nous nous engageons sur ce bâtiment qui sera dans l'arrêté préfectoral, il sera couvert avec 4 murs. L'engagement est pris, on s'y tiendra.
- Nous étudions également la brumisation sèche

Une citerne est prévue pour les eaux de mâchefers. Connaissez-vous le volume d'eau au niveau du criblage ? le volume d'eau pour la brumisation ? ce sont des polluants organiques, lixiviation, PH de l'eau, dioxine...

Quelles sont les mesures de l'eau de la cuve ? que faites-vous de l'eau si les valeurs sont mauvaises ? quel est le temps d'analyse ?

- pour les mâchefers, il n'y a pas d'égouttage d'eau. Il y a un dispositif pour contrôler les effluents : charbon actif, etc...
- nous avons des données d'entrées, mais pas des données de sortie
- le temps d'analyse est de 3 semaines. Au départ, les analyses seront certainement faites plus tôt.

Nous posons des questions pour avoir des réponses ; les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ; ce dossier comporte beaucoup de questions qui ne rassurent pas la population. Nous voulons zéro impact, zéro nuisance.

Les eaux pluviales, les eaux de ruissellement vont en milieu naturel et dans le bassin décanteur. Christophe PICOCHÉ et Marion TESCHE font remarquer au SYTRAIVAL qu'il n'est pas prévu d'analyse des eaux de ruissellement avant rejet en milieu naturel malgré les risques de contamination de l'eau. Va-t-il y avoir des métaux lourds ? Le bassin va être rempli de poussières de mâchefer, c'est un vrai risque, le mâchefer devient une matière soluble. La lixiviation ne sera jamais arrêtée dans le décanteur.

Avez-vous fait des mesures phoniques ? Pourquoi n'avez-vous pas de standard dans les bâtiments ? Le bâtiment sera isolé d'une simple peau ? Pourquoi des ouvertures de 50 cm en haut du bâtiment ? il faut canaliser le flux d'air, les odeurs, les poussières.

- les ouvertures sont prévues Nord/Sud avec portes sectionnelles pour ventiler le mâchefer dont l'aération est nécessaire.
- Le mâchefer a une odeur de ciment, mais très faible

Didier LORCHEL intervient sur l'orientation des bâtiments de maturation des mâchefers prévue Nord-Sud : c'est l'orientation des vents dominants, il convient de reconsidérer cette orientation.

Christophe PICOCHÉ demande pourquoi ne pas fermer complètement le bâtiment, cela pourrait solutionner les problèmes de poussières, bruit et odeurs.

Concernant les inondations dans la zone, allez-vous vérifier la nature du sol ? est-ce que le débit actuel est conforme ?

- le débit de fuite est inférieur au débit initial ; le souci, c'est le PLU qui impose de faire de la filtration. Il faudrait mettre une bâche étanche.

Vous dites que vos sols sont étanches. Comment être sûre que le béton est étanche ? cela n'est pas indiqué dans le dossier technique. Connaissez-vous le taux de fuite par le béton ?

- il sera étanche

Quel est votre rôle, le Sytraival, dans ce projet ?

- nous serons les investisseurs, le gestionnaire du site.
- Le site sera exploité par un exploitant privé dans le cadre d'un contrat de 10 ans, il ne sera pas une DSP.
- Les investissements et le fonctionnement seront vérifiés. Si l'exploitant ne fait pas correctement son travail, il sera sanctionné ; il aura un cahier des charges, etc ... à tenir ; des contrôles seront faits à l'improviste.

Vincent GONNET tient à rappeler que le SYTRAIVAL est Maître d'ouvrage sur ce dossier et que de ce fait il lui appartient de fixer les règles précises à respecter par les différents intervenants.

Qui sont les acteurs qui répondent au marché ?

- le plus souvent, une société de traitement de déchets + une société de BTP

Pour le tri des encombrants, où sont stockés les bennes ?

- à l'intérieur

Est-ce que vous contrôlez le mâchefer une fois livrable ?

- à la fin de la maturation, l'analyse est obligatoire avant toute utilisation en tant que matériaux alternatif.(arrêté du 18 novembre 2011)

Et s'il est non valorisable, il ne peut être stocké ? avez-vous le droit de stocker 9000m3 de déchets alors que la loi est de 8000m3 ?

- Nous n'avons pas connaissance de cette limite.

Et le bruit ? le criblage, le bip bip des camions qui reculent, la chargeuse qui charge sur le tapis?

- Des mesures seront réalisées et les normes en vigueur seront respectées. .

Les conditions actuelles du trafic ? endroits très accidentogènes.

- Nous avons missionné un bureau d'études pour étudier les problèmes d'accès.

C'est une vraie problématique, augmentation du trafic, chaussée très abîmée sur le pont, constatations faites suite à la circulation de la CAT. Les camions sont obligés de se déporter sur le pont car il y a un gros trou, les dégradations sont plus rapides. Prévoyez-vous de mettre quelque chose en place ? du préventif ? le pont du chemin de fer ?

Réponses du Maire Pascal DAVID, Michel MUREAU et Laurent MONCEL

- nous sommes conscients des endroits dangereux, il y avait beaucoup de circulation auparavant.
- 9 fois sur 10 les accidents sont dus à du non respect
- le Grand Lyon va intervenir
- cela fait longtemps que le pont n'a pas été entretenu ; entretien abandonné suite à l'entrée dans le Grand Lyon. Le Grand Lyon est venu faire des analyses. Il y aura plus de services
- élargir le pont de la SNCF coûterait des millions, donc nous étudierons la mise en place de feux qui ralentissent la vitesse : Passage au rouge si le véhicule va trop vite

Pourriez-vous nous parler du flux des poids lourds, le nombre de rotations, un aller, un retour ?

- page 23 du dossier : BOM (benne à ordures ménagères) en entrée, camions bennes en sortie avec bâche.
- 34 poids lourds par jour en entrée (recyclables ou encombrants) + 18 poids lourds par jour qui ressortent. Il y aura donc 104 passages au niveau du portail
- les bennes collectives (journaux) iront directement à l'usine de Quincieux

- 3 flux qui rentreraient : déchetteries de ANSE, CHAZAY et de FLEURIEUX
Une benne sort par déchetterie tous les deux jours. Les bennes des encombrants augmentent.

Si le projet doit se faire, est-ce que tout sera transparent.

- nous comprenons vos inquiétudes et nous mettrons en place une commission de suivi du site.

Est-ce qu'il y aura des réponses fermes aux questions avant le 17 décembre, la fin de l'enquête publique ? sur la ventilation, les 4 vents, le PLU (bassin étanche), l'accès routier,....

- Il n'est pas possible d'apporter des réponses sérieuses d'ici 15 jours, ni de certification des accès routiers... Il nous faut plus de temps pour affirmer quelque chose avec des bases solides.
- Le Sytraival tient à rappeler que le dossier n'est encore qu'au stade AVANT PROJET SOMMAIRE et que de nombreux points feront l'objet d'études complémentaires.

Laurent MONCEL remercie les participants à cette réunion qui a permis d'initialiser des échanges constructifs entre les différentes parties. Dès que le SYTRAIVAL aura pu avancer concrètement dans l'instruction des différentes questions posées, il s'engage à convoquer une nouvelle réunion.